

“ J'ai le plaisir de vous dire que 219 familles se sont fait enregistrer dans l'*Association des familles*.

“ Je suis persuadé que cette Œuvre a son utilité et des avantages très précieux : elle produira certainement des fruits durables, surtout parmi nos familles de la campagne (1).

“ Déjà un bon nombre de mes familles faisaient la prière en commun, le soir ; les faveurs spirituelles et les bénédictions que leur promet l'Association assureront leur persévérance et ranimeront leur zèle et leur ferveur. Nous ne pouvons pas compter sur la persévérance de toutes les nouvelles familles qui se sont engagées à prier en commun le soir ; mais quand bien même il n'y en aurait que la moitié, ne serait-ce pas encore un résultat consolant ?

“ Jusqu'à présent je suis content. Je compte sur vos prières et sur les prières mutuelles des membres de l'Association pour que cette belle œuvre produise parmi mes paroissiens des fruits de grâce, de bénédiction et de salut. En somme, je crois que cette œuvre mérite qu'on s'en occupe.

“ Un beau mandement sur la dévotion à la Sainte Famille et les avantages de la prière en communion ferait beaucoup de bien.

“ Veuillez agréer, etc.

★
★

“ 29 janvier 1892.”

Plusieurs autres lettres adressées au Promoteur de l'Association expriment les mêmes sentiments. Une preuve nouvelle que cette œuvre est très populaire, c'est que des curés, redoutant un échec, n'ont d'abord demandé que quelques images, cachets de l'Association, et des plus communes. Mais une fois l'œuvre expliquée, ils durent en demander pour toutes les familles, et des plus riches.

Le R. P. Francoz avait raison lorsqu'il disait, dans une lettre au Promoteur : “ Vous allez voir que la dévotion à la Sainte Famille va redevenir ce qu'elle était au Canada, du temps de Mgr de Laval et des premiers missionnaires.”

(1) La lettre précédente dit assez ce que fait l'Association dans les villes.